

Bloquer les projets de transferts en banlieue et d'entassement des personnels

Coupes budgétaires : MENJ et MESR particulièrement ciblés

Le gouvernement a annoncé 10 milliards de coupes budgétaires supplémentaires pour 2024, somme qui pourrait être alourdie dès cet été. Et un nouveau serrage de vis vient d'être programmé pour 2025 avec 20 milliards de coupes supplémentaires !

Sur ces 10 milliards d'économies en 2024, 5 seront ponctionnés sur les ministères. Celui de l'**Education nationale** verra son **budget réduit de 700 millions** ; celui de l'**Enseignement supérieur et de la Recherche de plus de 900 millions** !

- Derrière ces chiffres qui peuvent sembler abstraits, il y a des réalités bien concrètes. Il y a, bien sûr, la poursuite du **blocage du point d'indice** alors que l'inflation continue à filer malgré les dénégations gouvernementales. Et à cela viendrait s'ajouter le **plan d'individualisation des rémunérations des fonctionnaires de M. Guerini** mettant en cause toute progression des salaires à l'ancienneté, comme les avancements d'échelon, et ouvrant la porte à de nouvelles baisses de pouvoir d'achat.

Menaces accrues sur les missions et les emplois de la centrale

- Mais, il y a aussi **l'accroissement des menaces sur les missions, et donc les emplois, de l'administration centrale** en particulier. Un exemple parmi bien d'autres : les 900 millions de coupes dans l'Enseignement supérieur et la Recherche conduiraient, notamment, à étrangler un peu plus les universités et à les contraindre à faire toujours plus appel à des financements privés. Que resterait-il du rôle de la centrale vis-à-vis des universités avec cette accélération de la marche à leur privatisation ?

- Et puis, alors que les demandes de recrutements pour faire face aux **surcharges de travail** se multiplient, ce que promettent ces coupes budgétaires, c'est une **aggravation de la situation** que vivent de plus en plus de collègues. Comment en douter malgré les assurances qu'a voulu donner sur ce point le Directeur adjoint du Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en recevant notre syndicat le 27 février.

Et offensive majeure contre nos conditions de travail

- L'annonce des 10 milliards de coupes budgétaire s'est accompagnée d'une réaffirmation de la **volonté de réduire drastiquement les dépenses immobilières de l'Etat**. Les objectifs avaient déjà été fixés par la circulaire de Mme Borne de février 2023 (diminution de 25 % des surfaces occupées et recherche d'implantations permettant de réaliser des économies), ce qui relativise fortement l'argument avancé par le gouvernement pour expliquer ces coupes en invoquant de nouvelles prévisions de croissance à la baisse.

A la centrale, nous sommes bien placés pour le savoir puisque cela fait plusieurs mois que l'administration a mis sur la table les projets de resserrement pour le site Descartes et l'abandon des sites **Regnault, Dutot ; Avenue de France et Vanves**.

Economiser sur les immeubles....coûte que coûte pour les agents

⇒ **Dès le début, nous avons souligné que l'implantation recherchée par l'administration ne serait pas dans Paris et que la décision était, en fait, déjà prise**. Comment en aurait-il été autrement alors que rien ne justifie l'abandon des sites actuels si ce n'est le choix de parvenir à toujours plus d'économies sur le dos des fonctionnaires quelles qu'en soient les conséquences pour eux ?

Cela s'est confirmé puisque, pour gagner du temps avant l'annonce de sa décision, l'administration a jeté en pâture **4 immeubles TOUS situés en banlieue**. Elle a accompagné cette mise en exergue de 4 immeubles d'un tableau comparant les temps de trajet actuels des agents concernés et ceux correspondant à chacun de ces immeubles avec l'intention manifeste d'en minimiser l'impact en raisonnant en termes de moyennes globales qui ne rendent pas compte de la réalité concrète à laquelle pourraient être confrontés nombre de collègues.

⇒ Malgré cela, les chiffres sont parlants. Près de la moitié des 1 700 agents visés par le projet sont déjà aujourd'hui astreints à des temps de trajet supérieurs à 45 mn, dont la moitié d'entre eux dépasse 1 heure. Or, **le nombre de collègues qui connaîtraient un allongement de leur temps de transport se répartirait entre 650 et 320 selon les immeubles retenus** ! Et on prétendrait qu'il n'y aurait pas de dégradation des conditions de vie quotidienne des personnels !

25 % de surface disponible en moins !

⇒ L'administration lance maintenant **un questionnaire** en direction des personnels concernés en vue de « recenser leurs besoins » et de permettre « une amélioration de leur cadre de vie professionnel ». Mais, elle **omet soigneusement de préciser** que, quel que soit le bâtiment finalement choisi parmi les 4 présentés, le regroupement des personnels se ferait sur la base d'**une perte de surface disponible de 7 à 8 000 m², l'équivalent du 97-99 rue de Grenelle** !

Alors, plutôt que d'évoquer les conséquences sur les lieux de travail proprement dits, on commence par nous parler des « espaces collectifs et services partagés » avec des questions qui n'ont d'ailleurs elles-mêmes rien d'anodin. On nous demande d'**indiquer un ordre de préférence** entre, par exemple, un restaurant administratif, un centre de documentation, une salle de sport et une salle de lactation !! Tout cela est loin d'être innocent puisque **cela revient à dire qu'il pourrait, notamment, ne plus y avoir de restaurant administratif ou de centres de documentation.**

➡ Et, **la réalité de « l'amélioration du cadre de vie professionnel »** qu'imposerait la mise en œuvre du projet, nous en avons **un aperçu**, « in vivo » dirons-nous, **avec le déménagement transitoire** (transition déjà passée de 14 à 18 mois, semble-t-il) des personnels de la **DGRI** et de la **DAEI** dans un bâtiment en bordure de Périphérique que l'administration voudrait précipiter dès ce mois de mars.

Ce sont **20 open space de 4 à 16 personnes disposant chacune de 5 à 6 m² !**

Et, comme l'a reconnu le Directeur adjoint du Cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de notre entrevue du 27 février, si l'on veut faire rentrer tout le monde dans la surface louée, il faut faire travailler les agents sur des **bureaux « Bench »**, c'est-à-dire des meubles plaçant 4 personnes face-à-face.

Tout **un aménagement qui rappelle furieusement les modalités de travail qui s'étaient généralisées dans les années 50.** ↓



➡ Ne s'agit-il pas tout simplement des « **nouvelles façons de travailler** » et des « **espaces nouveaux** » dont a parlé le Secrétaire général, M. Le Goff, pour justifier le projet de regroupement ?

Une différence peut-être : la possibilité de s'isoler dans des bulles installées dans des espaces collectifs, comme cela a commencé à se faire rue Descartes dans le cadre du plan de resserrement des personnels. **Une forme de flex office parmi d'autres.**

Le SNPMEN-FO vient de s'adresser aux autres syndicats de l'administration centrale pour leur proposer d'écrire dans l'unité à la Ministre du MESR afin de rejeter les 6 m2 en moyenne par agent prévus dans les nouveaux locaux Rives de Paris pour nos collègues de la DGRI et de la DAEI et d'exiger a minima 10m2 par agent et donc la location de m2 supplémentaires sur le site Rives de Paris. Des locaux sont d'ailleurs offerts à la location actuellement sur ce site.

Nous avons, de plus, contacté ces mêmes syndicats le 9 février en ces termes au sujet du projet de regroupement : « **nous pensons que nous pouvons tous nous retrouver sur une revendication commune de retrait de ce projet** et nous proposons que nous organisations en commun des assemblées de personnels pour organiser la mobilisation sur cette revendication dès la rentrée des vacances scolaires ».

Tout confirme que la réalisation des projets de l'administration, qui s'intègrent totalement à la mise en coupe réglée des services publics, conduirait à une considérable dégradation de nos conditions de travail qui viendrait s'ajouter à la baisse de notre pouvoir d'achat.

Elle menacerait même directement les emplois de certains d'entre nous comme, par exemple, les collègues du service de l'accueil à Regnault, Avenue de France, ou encore ceux de la logistique et des centres de documentation, ainsi que les personnels des cantines de Regnault et Dutot gérées par l'AE. Et il en est de même des emplois de tous ceux qui ne pourraient pas suivre en raison des problèmes de transports.

**Alors, tout doit être mis en œuvre dans l'unité
pour bloquer ces projets.**

**L'administration a ses revendications :
Faire, par tous les moyens, des économies sur notre dos.**

Défendons les nôtres.

www.snpmen-fo.fr